

donné sur la capitale du nord ne se réalise à bref délai.

Le sultan attend impatiemment la bataille qui opposera les Beni M'ur et dont les contingents lui seront un précieux concours, sinon par la qualité des troupes, du moins par le nombre.

Une grande nervosité règne au dar Maghzen, nervosité augmentée par l'attitude inquiétante du vizir Ghalou et de ses partisans.

L'Amnistie

LE TEXTE DE LA LOI

Paris, 19 juin. — La loi relative à l'amnistie a été promulguée aujourd'hui. Voici le texte :

Article premier. — Amnistie pleine et entière est accordée pour toutes infractions commises depuis le 2 mai 1908 jusqu'au 14 janvier 1909 et se rattachant aux grèves de Vignaux, Dravril et Mésangeville-Saint-Georges et pour tous faits connexes.

Amnistie pleine et entière est également accordée pour les infractions en matière de grèves, pourvu qu'elles aient été commises antérieurement au 14 janvier 1909, et faits connexes.

Art. 2. — Ne sont pas compris dans l'amnistie ceux qui, antérieurement, avant la date de sa promulgation, ont demandé en révision.

Dans aucun cas l'amnistie ne pourra être opposée aux droits des tiers, lesquels devront porter leur action devant la justice civile si elle était du ressort de la cour d'assises ou si la juridiction commerciale n'avait pas déjà été saisie, sans qu'on puisse opposer au demandeur la fin de non-recevoir tirée de l'article 46 de la loi du 29 juillet 1881.

Art. 3. — La présente loi est applicable à l'Algérie et aux colonies et pays de protectorat.

Les écoles pratiques d'industrie

La réorganisation du profesorat

Paris, 19 juin. — Le ministre du commerce nous communique la note suivante : « On sait que les écoles pratiques de commerce et d'industrie prennent de plus en plus d'essor dans notre pays. Les municipalités ont chaque jour appelé au ministère du commerce pour la création d'institutions nouvelles, désignant les professeurs, et l'accomplissement de cet enseignement exige le développement incessant du corps de professeurs. Trois sections normales installées à Châlons et à Paris pour les hommes, au Havre pour les filles, préparent actuellement des maîtres aux écoles pratiques. M. Crippet, estimant que le fonctionnement de ces sections ne répond plus aux besoins actuels de l'enseignement technique, a décidé de les réorganiser. Dans ce but, il réunira en une section des techniciens les plus compétents, dont nous donnerons la composition ces jours-ci. Cette section devra présenter d'urgence au ministre le plan d'une section normale unique destinée à fournir à l'industrie et au commerce, pour ses écoles, une élite de professeurs. »

Les admissibles à l'école de Versailles

Paris, 19 juin. — Son admis à prendre part aux épreuves orales d'admission à l'école militaire de Versailles est la section d'artillerie, les sous-officiers suivants :

ser corps : Vandenberghe, du 15^e, candidat admissible à la suite du concours de 1907-1908.

MM. Vaillant et Morille, du 27^e d'artillerie, à Douai.

DANS LA REGION

La Coupe des Voitures

LE CIRCUIT DE BOULOGNE. — VINGT-CINQ CONCURENTS INSCRITS

Il fut un temps — il y a seulement quelques années — où les routes de France étaient presque chaque mois parcourues par... une course d'automobiles.

Cela semblait quel que peu exorbitant. Mais, depuis quelques années, l'Automobile-Club de France a, en effet, décidé, après entente avec les principaux constructeurs, de ne pas organiser le moindre circuit en 1909.

Nous n'avons donc pas, cette année, de circuit officiel sous l'égide de la Société d'encouragement française. En revanche, nous assisterons aujourd'hui à la Coupe des

voitures, qu'organise, depuis cinq ans, notre confrère l'« Auto ». Et cette coupe s'annonce comme devant présenter un très gros intérêt.

VINGT-CINQ CONCURENTS

Les concurrents engagés pour disputer cette épreuve sont suffisamment nombreux. On en compte vingt-cinq. Mais ce qui est surtout remarquable, c'est le caractère international que présentera la course.

Les 25 concurrents se répartissent ainsi : Français, 10; Anglais, 3; Espagnols, 3; Belges, 3.

LE CIRCUIT

La piste adoptée, dont nous donnons le plan en première page, comprend un développement de 37 kil. 875, que les concurrents devront couvrir douze fois, soit une distance totale de 454 kil. 500 mètres.

Ce circuit affecte la forme d'un triangle dont les trois sommets sont Saint-Martin (la Fourche), le virage de Wast (près Alençon) et Desvres.

La Fourche est située sur la hauteur qui domine Boulogne, à environ deux kilomètres.

Le premier côté du triangle emprunte une route nationale traversant la forêt de Boulogne, route très accidentée se terminant par une ligne droite de dix kilomètres.

Du virage de Wast jusqu'à Desvres, la route est sinueuse et accidentée, à travers la forêt de Desvres.

En sortant de cette dernière localité, la route du circuit aborde une rampe très rapide (12 à 13 p. c.). Après qu'il l'ait traversée la forêt de Boulogne par une nouvelle succession de montagnes russes. Enfin, se présente la côte de Bainthun (1.600 mètres à 9 p. c.); puis, du sommet de Bainthun jusqu'à la Fourche, admirable ligne droite de 2 kilomètres au pied du mont Lambert, lequel domine tout le circuit. C'est là que sont élevés les tribunes.

Le départ de la course sera donné à six heures du matin.

La Convention d'Arras et l'échec du 30 Juin

L'ENTREVUE AURA LIEU SAMEDI

On sait que dans leur réunion plénière tenue à Douai, les conseils d'administration des syndicats des mineurs du Pas-de-Calais, du Nord et d'Anzin avaient décidé de demander aux Compagnies minières une entrevue pour envisager la situation créée par l'échec de la Convention d'Arras au 30 juin courant.

Le citoyen Lamendin, président de la Fédération régionale, qui avait été chargé de cette demande, vient de recevoir la réponse des Compagnies.

Elles acceptent l'entrevue proposée et la fixent au samedi 26 juin prochain, à 2 heures et demie, à l'Hôtel de l'Université, à Arras. La lettre reçue par Lamendin est signée de MM. Reumaux, pour le Pas-de-Calais; Théry, pour le Nord, et François pour Anzin.

A LILLE

La vengeance du légionnaire

UNE SERVANTE QUI REPOUSSAIT LES AVANCES AMOUREUSES D'UN EX-LÉGIONNAIRE REÇOIT UN COUP DE COUTEAU QUI LA BLESSE LÈGÈREMENT.

Une tentative de meurtre s'est déroulée dans l'après-midi de samedi rue Saint-Etienne où elle a provoqué parmi les habitants une très vive émotion.

Au numéro 44 de cette rue est situé un coquet estaminet qui porte comme enseigne « Au Bar des Typographes ».

Les tenanciers de cet établissement ont à leur service depuis plus d'un an, en qualité de servante une jeune fille, Marthe Quéniart, âgée de 28 ans, qui est très estimée de ses patrons.

A peu près à l'époque, où la servante était engagée par le cabaretier, venait habiter dans un garni de la maison, un nommé Alexandre Phalempin, âgé de trente-six ans, exerçant la profession de cordonnier.

Cet individu qui revenait de faire un congé de treize ans, dans la Légion étrangère, avait bientôt réussi à trouver un emploi à Lille, dans une maison de la rue de Paris.

Sous ses apparences de bon garçon, le cordonnier dissimulait un caractère sournois et vindicatif.

Cependant, étant toujours très correct, et payant bien ses dépenses, il n'était pas mal vu par les tenanciers du bar, où il passait une partie de ses soirées à jouer aux cartes.

IL FUT ECROUQUÉ

Dans le mois d'avril de l'année dernière, s'étant égaré chez le légionnaire, il pour suivit de ses assiduités la servante, qui refusa catégoriquement de couronner ses desirs.

Il ne sembla pas tout d'abord être affecté de cet insuccès, et continua à taquiner la jeune fille, sans aucune chance de succès.

Le 2 juin dernier, convoqué pour accomplir une période de neuf jours à Arras, il

s'y rendit et revint avec les autres territoriaux le 10 courant.

Ayant quitté son travail rue de Paris, pour des raisons — on ignore, Phalempin réussit à se placer dans une cordonnerie de la rue Solferino, mais il y travailla peu de temps, car il avait détesté subitement son genre. Le séjour de Lille ne lui plaisait plus, et il avait besoin de revoir le sol africain.

Toutes les démarches avaient été faites et comme il avait été mis à contracter un réengagement depuis mardi dernier, il attendait impatiemment de se voir à la route.

Mardi soir, en descendant de sa chambre, Phalempin ayant rencontré dans l'escalier, Marthe Quéniart lui avait dit à brûle-pourpoint : « Je pars sans payer les deux francs que je dois, à la propriétaire, ne dites pas que vous m'avez vu ».

Ce à quoi la jeune fille qui estime beaucoup ses patrons, avait répondu : « Ce n'est pas bien de partir ainsi, ils ont toujours été si bons pour vous ».

« Mais, dit-il, ils n'auront qu'à aller demander l'argent à mon père qui habite Lille et dont ils connaissent l'adresse. Puis il disparaît, pour revenir le lendemain prendre une consommation dans le bar. Il était accompagné d'une femme et ne souffla mot.

UN COUP DE COUTEAU

On le croyait donc parti pour l'Afrique, lorsque samedi vers 3 heures de l'après-midi, il entra au Bar des Typographes et se fit servir un gâteau sur le plateau.

La patronne était occupée à nettoyer son comptoir, tandis que la servante se trouvait dans la cuisine.

Soudain, Phalempin s'élança dans la cuisine et, saisissant violemment la servante par le cou, la fit tomber sur le plancher, lui portant des coups de poing. Puis, s'empara d'un couteau de table qu'il dissimula dans sa poche, et en porta un coup violent à l'infortunée jeune fille qui, affolée, se leva et gagna rapidement l'escalier des étages.

La scène avait été si rapide que Phalempin sortait de la cuisine au moment où la cabaretière accourut au bruit de la lutte, y entra par là où avait lancé un coup de poing sans l'atteindre. Phalempin gagna la rue.

Le vitrier et la cabaretière se mirent à la poursuite de Phalempin qui gesticulait furieusement, gagnant rapidement le large.

La cabaretière se rendit aussitôt près de sa domestique qui, arrivée sur le palier du 2^e étage, était tombée en syncope. Elle avait ses vêtements couverts de sang s'échappant d'une blessure au cou.

Un docteur requis aussitôt accourut et procéda des soins à la servante qui portait une plaie profonde et longue de cinq centimètres dans la région postérieure du cou.

LE COUTEAU SE TROUVA CASSE

Cette blessure avait été faite avec un couteau de table dont le manche avec un bout de la lame fut retrouvé près du comptoir.

Quant à l'autre partie on la retrouva dans les vêtements de la blessée.

La blessure, de l'avis du docteur, est peu grave, et quelques jours de repos suffiront au rétablissement de la servante.

La police avisée aussitôt de ce drame, s'est mise à la recherche de Phalempin qui s'est demeuré introuvable.

Le parquet a été aussitôt avisé et un mandat d'arrêt a été lancé dans la soirée dans toutes les directions.

A HAZEBROUCK

Louise Matorel se marie

Louise Matorel l'ex-amie du célèbre gullottiné de Béthune, Abel Pollet, va paraître, convoyer en justes noces.

L'on avait déjà parlé de son futur mariage avec un tisseur de la Somme, puis cela fut démenti.

Aujourd'hui l'on annonce que le 23 courant, la publication de mariage de Louise Matorel et de Henri Dubou, 37 ans, charretier à Hazebrouck, sera affichée à la mairie d'Hazebrouck.

Le mariage sera célébré dans la première quinzaine de juillet.

A SOMAIN

UNE GRAVE AFFAIRE DE CRÈTE

Un père est arrêté sur la dénonciation de sa fille

Une fille de 14 ans ayant accusé son père, Constant Hardy, d'avoir commis un crime, cité de Sessevalle, à Somain, de l'avoir violé et de l'avoir ensuite obligé, pendant sept mois, à des relations incestueuses, la gendarmerie a arrêté le père.

Il y a quelques jours, la fille avait pris la fuite, et c'est une lettre anonyme qui avait révélé à la gendarmerie cette triste affaire.

Constant Hardy a été détenu hier au parquet, où il fait écrouer.

Avant de nous prononcer définitivement, nous attendrons que le magistrat chargé de l'instruction de l'affaire ait achevé son enquête.

Contentons-nous de dire aujourd'hui que le docteur chargé d'examiner l'enfant a conclu au viol.

LA QUESTION DE CRÈTE

Constantinople, 19 juin. — Le général Mahmoud Chevet, au nom du gouvernement turc, a envoyé une nouvelle note aux puissances pour leur demander de reconnaître leurs troupes en Crète.

Le traité de la nomination de Mahmoud Chevet comme grand-vizir se répand.

LA PEUR QU'IL Y A

Constantinople, 19 juin. — Mme Marchand, femme d'un commerçant d'automobiles, était partie hier, avec un mécanicien, pour essayer un châssis d'automobile sur la route de Versailles à Marly-le-Roi. Elle voulut dépasser une limousine qui allait dans le même sens, à une allure assez rapide, mais elle avait aperçu une voiture de charbonnier qui venait en sens contraire. L'automobile était lancée. Prise de peur, Mme Marchand sauta à terre ; en tombant, elle se cassa la colonne vertébrale et se tua net, tandis que l'auto passait victorieusement et sans occasionner d'accident, entre la limousine et la voiture du charbonnier.

LA QUESTION DE CRÈTE

Constantinople, 19 juin. — Le général Mahmoud Chevet, au nom du gouvernement turc, a envoyé une nouvelle note aux puissances pour leur demander de reconnaître leurs troupes en Crète.

Le traité de la nomination de Mahmoud Chevet comme grand-vizir se répand.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

La grève des Inscrits

LES INSCRITS DEMANDENT L'ARBITRAGE

Marseille, 19 juin. — Les inscrits maritimes se sont réunis aujourd'hui à la Bourse du travail.

Le secrétaire, M. Réaud, a indiqué qu'une entrevue aurait lieu demain lundi à la préfecture en la présence de M. Massier, délégué de la commission de grève, et M. Locat, administrateur de la Compagnie des messageries maritimes.

M. Réaud est persuadé qu'au cours de cette réunion on aura pas de peine à obtenir, aussi bien pour les agents de service général à bord, que pour les inscrits maritimes, les mêmes avantages précédemment accordés.

Le secrétaire général de la réunion a fait ensuite part aux grévistes d'un appel invitant les dockers et les charbonniers à se mettre en grève.

M. Rivelli, qui succède à M. Réaud à la tribune, précise également la situation, puis donne lecture d'une lettre du citoyen Allemane, dans la quelle le député fait savoir à l'Union syndicale qu'il a été chargé par le groupe socialiste parlementaire de déposer lundi à la Chambre une motion tendant à inviter le gouvernement à prendre l'initiative d'un arbitrage.

L'assemblée, consultée, manifeste son intention de donner mandat à M. Allemane de défendre la thèse de l'arbitrage par le conseil supérieur de la navigation.

M. Rivelli indique que tous les documents relatifs au conflit actuel lui seront remis demain à Paris.

La réunion s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant :

« Les inscrits maritimes et agents de service général à bord, après avoir entendu la lecture de l'appel aux dockers et aux charbonniers, en approuvent la rédaction. »

« Donnent mandat au citoyen Allemane de défendre à la Chambre des députés la proposition de l'Union syndicale des marins du commerce, tendant à accorder le conseil supérieur de la navigation comme arbitre dans les termes du compromis du 23 avril dernier. »

« Une séance est levée aux cris de Vive la solidarité ! et Vive la grève ! »

L'enquête sur la Marine

LES PERQUISITIONS CHEZ M. VITTORE

Nice, 19 juin. — M. Vittoire est arrivé hier à Nice par le rapide de deux heures et demie ; il était attendu à la gare, mais il s'est refusé à toute interview.

A son domicile, il a trouvé l'ordre de se rendre à son bureau de la trésorerie de la marine, où attendaient le capitaine de frégate Bouscaut et le chef d'escadron Revol, désignés sur l'ordre du ministre de la marine pour procéder à une perquisition chez le trésorier ; M. Orsatti, commissaire spécial, accompagné de deux commissaires aux délégations judiciaires de la gare de Nice, les accompagnèrent.

Après avoir perquisitionné dans les bureaux de la trésorerie, les magistrats se sont rendus avec M. Vittoire à son domicile particulier, où ils ont trouvé des documents vers quatre heures et a duré plus d'une heure ; de nombreux papiers ont été saisis.

Le voyage de M. Barthou

On distribue des factums contre le ministre. — Trois arrestations

Nancy, 19 juin. — Il a été placardé et distribué Nancy une affiche des plus violentes contre le ministre, invitant les ouvriers à manifester contre le ministre des travaux publics à son arrivée dans la ville.

Trois des individus qui distribuèrent ce factum ont été arrêtés. Ce sont des jeunes gens d'une vingtaine d'années, nommés Farnier, Morlon et Colin, ouvriers à l'imprimerie nancéenne.

Ils ont été amenés à midi au parquet et interrogés par le procureur de la République.

LA QUESTION DE CRÈTE

Constantinople, 19 juin. — Le général Mahmoud Chevet, au nom du gouvernement turc, a envoyé une nouvelle note aux puissances pour leur demander de reconnaître leurs troupes en Crète.

Le traité de la nomination de Mahmoud Chevet comme grand-vizir se répand.

LA QUESTION DE CRÈTE

Constantinople, 19 juin. — Le général Mahmoud Chevet, au nom du gouvernement turc, a envoyé une nouvelle note aux puissances pour leur demander de reconnaître leurs troupes en Crète.

Le traité de la nomination de Mahmoud Chevet comme grand-vizir se répand.

La catastrophe du Midi

L'ORGANISATION DES SECOURS

Marseille, 19 juin. — On continue avec la plus grande activité dans toutes les communes éprouvées par le tremblement de terre, les travaux de démolition et le montage de tentes, en attendant la construction de baraques en planches.

M. Artaud, président du conseil général, M. Baret, président de la commission départementale, accompagnés de M. Sacoman, conseiller général, M. Bujes, agent-voyer en chef du département, ont visité les localités sinistrées d'Éguilles, Siant-Cannar, Péhissanne, Salon, Verneques, Lambesc, Rognes, Puy Saint-Réparate.

Ils ont entendu dans toutes ces communes les maires assistés de leurs adjoints et les ont interrogés sur les besoins urgents que pouvait désirer leur malheureuse population.

Les magistrats municipaux ont été unanimes à reconnaître que dans leurs communes les malheureux avaient été secourus dès la première heure.

La température, très variable que nous avons vue aujourd'hui, avec des alternatives de beau temps et de pluie, a été, à ce jour, sans inquiéter la population qui est toujours sous l'impression de la catastrophe du 11 juin.

Aussi a-t-on constaté aujourd'hui de nombreux départs d'habitants, mettant à profit la journée dominicale pour aller à la campagne. Les plus fortunés s'en vont hors du département.

Les autres, plus nombreux, vont chercher dans nos contrées environnantes un coin propice pour camper provisoirement.

Dans la région entre Aubagne, Saint-Marcel et Baudinard et Gemmaux une foule de Marseillais se trouvent depuis hier.

Il en a été de même du côté de Mézargues et dans toute la partie du sud-ouest.

Dans les bois et terrains non clôturés des familles n'ont pas craint de passer la nuit sous des arbres de fortune.

Les nouvelles qui sont parvenues des lieux sinistrés sont des plus rassurantes.

LA NOUVELLE TURQUIE

Elle ne s'alliera pas avec l'Allemagne, déclare Chevet Pacha.

Constantinople, 19 juin. — Au cours d'une interview, le général Mahmoud Chevet Pacha, a déclaré qu'il ne croit pas que la Turquie négocie une alliance avec l'Allemagne. Son intérêt est d'être indépendante.

Chevet Pacha dit que l'annexion de la Crète serait une injustice flagrante. Le peuple et l'armée ne l'admettraient pas. La Turquie a déjà subi deux pertes considérables, la Bosnie et l'Herzégovine, ne pourrait en supporter une troisième.

Tout danger de réaction est disparu depuis la déposition d'Ab ul Hamid.

LA NOUVELLE TURQUIE

Elle ne s'alliera pas avec l'Allemagne, déclare Chevet Pacha.

Constantinople, 19 juin. — Au cours d'une interview, le général Mahmoud Chevet Pacha, a déclaré qu'il ne croit pas que la Turquie négocie une alliance avec l'Allemagne. Son intérêt est d'être indépendante.

Chevet Pacha dit que l'annexion de la Crète serait une injustice flagrante. Le peuple et l'armée ne l'admettraient pas. La Turquie a déjà subi deux pertes considérables, la Bosnie et l'Herzégovine, ne pourrait en supporter une troisième.

Tout danger de réaction est disparu depuis la déposition d'Ab ul Hamid.

LA NOUVELLE TURQUIE

Elle ne s'alliera pas avec l'Allemagne, déclare Chevet Pacha.

Constantinople, 19 juin. — Au cours d'une interview, le général Mahmoud Chevet Pacha, a déclaré qu'il ne croit pas que la Turquie négocie une alliance avec l'Allemagne. Son intérêt est d'être indépendante.

Chevet Pacha dit que l'annexion de la Crète serait une injustice flagrante. Le peuple et l'armée ne l'admettraient pas. La Turquie a déjà subi deux pertes considérables, la Bosnie et l'Herzégovine, ne pourrait en supporter une troisième.

Tout danger de réaction est disparu depuis la déposition d'Ab ul Hamid.

LA NOUVELLE TURQUIE

Elle ne s'alliera pas avec l'Allemagne, déclare Chevet Pacha.

Constantinople, 19 juin. — Au cours d'une interview, le général Mahmoud Chevet Pacha, a déclaré qu'il ne croit pas que la Turquie négocie une alliance avec l'Allemagne. Son intérêt est d'être indépendante.

Chevet Pacha dit que l'annexion de la Crète serait une injustice flagrante. Le peuple et l'armée ne l'admettraient pas. La Turquie a déjà subi deux pertes considérables, la Bosnie et l'Herzégovine, ne pourrait en supporter une troisième.

Tout danger de réaction est disparu depuis la déposition d'Ab ul Hamid.

L'Affaire Renard

M. ROUSSEL TERMINE SA PLAIDOIRIE

Paris, 19 juin. — A la reprise, M. Roussel continue son argumentation.

De la sincérité de Courtois, M. Roussel n'a fait pas grand cas, le mot même lui déplaît, il remarque néanmoins que si Courtois est devenu un Député de l'île de Ré, un hystérique du mensonge, cela n'infirme en aucune sorte la véracité des aveux qu'il avait faits à Paris plusieurs mois avant.

M. Roussel conclut : Mme Rémy ne peut avoir aucune pitié pour celui qui a déshonoré son foyer et a tué son mari. Messieurs les jurés n'en auront pas pour ce fougueux sans entraînement pour le faire subir aux peines, pour cet assassin sans remords.

Lundi M. Fabre de Paris prononcera son réquisitoire. Ce sera le second mais auparavant on entendra le témoignage oral de Mme Georges Rémy dont M. Lagasse, a demandé la citation.

L'AFFAIRE MARIX

NOUVEL INTERROGATOIRE DU CAPITAINE

Paris, 19 juin. — Le capitaine Marix a été interrogé à nouveau cet après-midi par M. André.

En présence de l'inculpé et de son avocat, le juge a continué le dépouillement des notes et la lecture des innombrables lettres saisies. Ces lettres, dit-on, émanant des personnalités les plus diverses, appartenant tant au monde militaire qu'au monde politique. De nombreux fonctionnaires français également en relations avec le capitaine Marix.

L'inculpé a été invité en outre à s'expliquer sur les accusations du forgeron Nau, accusations qui ne font d'ailleurs, l'objet d'aucune inculpation spéciale.

Marix a déclaré s'en rapporter à l'appréciation des autorités militaires chargées d'ouvrir une enquête sur les allégations de Nau, quant à la balourde de ces accusations.

LA : : E DUSOLEIL

Paris, 19 juin. — Lundi soir 21 juin aura lieu, à la tour Eiffel, la fête consacrée spécialement au Soleil par la Société astronomique de France, et fondée par M. Camille Flammarion.

M. Paul Painlevé, de l'Institut, parlera de la gravitation universelle ; le poète Emile Hinczlin saluera l'astre du jour dans une ode ; A. Devisse du Soleil ; les officiers de marine Colin et Jeanne qui ont installé la téléphonie sans fil à la tour Eiffel, ont exposé de leurs travaux, accompagné d'expériences.

La science, la littérature et la musique contribueront à glorifier le Soleil.

Le tsar pan.ira visite à François-Joseph

On mande de Saint-Petersbourg à la « Neue Freie Presse » :

Dans les cercles bien informés, on croit savoir, malgré tous les démentis, qu'une entrevue entre le Tsar et l'Empereur François-Joseph aura lieu dans le courant de l'été, soit à Vienne, soit sur un autre point de l'Autriche-Hongrie.

M. Boulet est mis en disponibilité

Paris, 19 juin. — M. Boulet, préfet des Hautes-Alpes, le héros du procès en adultère que nous avons relaté, est mis en disponibilité. Il est remplacé par M. Reyss, sous-préfet de Toulon.

L'ANARCHISTE ASSASSIN CONDAMNÉ

Gand, 19 juin. — L'anarchiste russe, Hartenstein, accusé d'extorsion de fonds avec violence de fabrication de bombes, et d'assassinat du commissaire de police de Gand et d'un agent venant pour l'arrêter, a été condamné aujourd'hui aux travaux forcés à perpétuité, par la Cour d'assises de la Flandre Orientale.

COURS DES COTONS

Le Havre, 19 juin. — Tendances calmes. — 1250. — Juin, 69.25 ; Juillet, 69.37 ; Août, 69.62 ; Septembre, 69.87 ; Octobre, 69.87 ; Novembre, 69.62 ; Décembre, 69.25 ; Janvier, 69.15 ; Février, 69.00 ; Mars, 69.00 ; Avril, 69.00 ; Mai, 69.00.

malheureux, dit le gouverneur. Voyons, cela ne vaut pas encore mieux.

— D'ailleurs, reprit Gabriel, continuez, ce que vous avez vu, je l'ai deviné, et je pourrais moi-même vous le dire. Tenez, par exemple, l'homme puissant qui est venu ici hier soir, et qui a voulu parler au prisonnier pour le faire parler, eh bien ! je sais à peu près au moyen de quels charmes il a dû lui faire rompre le silence ; ce silence d'ouï-dépendait le reste de vie qu'il avait jusque-là disputé à ses bourreaux.

— Quel ! vous sauriez ?... dit M. de Sazerac étonné.

— Mais, sans doute, reprit Gabriel, l'homme puissant a dit au vieillard : Votre fils vit ! Ou bien : Votre fils vient de se couvrir de gloire ! Ou encore : Votre fils va venir vous délivrer ! Il lui parait de son fils enfin l'indigne.

Le gouverneur laissa échoapper un mouvement de surprise.

— Et, ce nom de son fils, continua Gabriel, le malheureux père, qui avait su jusque-là se contenir devant son plus mortel ennemi, n'a pu maîtriser ce qui est le plus mortel pour lui, la haine, c'est-à-dire pour l'amour.

— C'est vrai cela, monsieur, dit-il.

Le gouverneur baissa la tête sans répondre.

— C'est vrai, puisque vous ne niez pas, reprit Gabriel. Vous voyez bien que c'est inutile de vouloir me cacher ce qui est mortel pour moi, le malheur de mon père. Quant à son nom, à cet homme, vous avez vu bien le passer avec son silence, voulez-vous que je vous le nomme ?

— Monsieur ! monsieur ! s'écria M. de Sazerac avec vivacité. Nous sommes seuls, c'est vrai ! pourtant, ne craignez-vous pas ?

— Je vous ai dit, repartit Gabriel, que je n'avais rien à craindre. Donc, cet homme s'appelle M. le comte de Montzomery.

« Ma bonne Aloyse, »

« Décidément, ne m'attend pas, je ne rentrerai pas aujourd'hui. J'ai besoin, pour quelques temps, d'être seul, de marcher, de penser, d'attendre. Mais sois sans inquiétude sur mon compte. Je te reviendrai sûrement. »

« Ce soir, fais en sorte que tout repose de bonne heure à l'hôtel. Toi, tu veilleras seule, et tu courras à quatre heures, si tu n'as rien de mieux à me proposer. Tu devras frapper à la grande porte un peu avant dans la soirée, à l'heure où la rue est déserte. »

« Tu conduiras toi-même ces quatre hommes, chargés d'un dévouement à la famille. Tu leur montreras la clé, que j'ai ouverte où ils doivent enlever celui qu'ils apporteront. Tu veilleras religieusement à ces funèbres apprêts. Puis, quand ils seront terminés, tu donneras à chacun des quatre hommes un peu d'or, tu les reconduiras sans bruit, et tu reviendras ensuite auprès de la tombe l'agrandir et prier comme pour ton maître et pour ton père. »

« Moi aussi, à la même heure, je prierais, mais dans un lieu différent. Je sais que la vue de cette tombe me jetterait dans d'impitoyables et violentes extrémités, j'ai besoin de demander plutôt conseil à la solitude et à Dieu. »

« Au revoir, ma bonne Aloyse, au revoir. Rappelle à André ce que j'ai dit. Mme de Castro, et souviens-toi de ce qui concerne mes notes, Jean et Bibette Paucouy. Au revoir, et que Dieu te garde ! »

« Gabriel de M... »

Cette lettre écrite, Gabriel chercha et trouva quatre hommes du peuple, quatre ouvriers.

Il donna d'avance à chacun d'eux quatre écus d'or et leur en promit autant après.

Pour gagner cette somme, l'un d'eux devait d'abord porter sur-le-champ une lettre à son adresse ; puis, tous quatre n'avaient qu'à se présenter, à l'heure indiquée, un peu avant dix heures, à recevoir d'un maître, un dévoué, de Sazerac, un sergent, et à transporter ce cerceuil secrètement et silencieusement rue des Jardins-Saint-Paul, à l'hôtel où la lettre était adressée.

Les pauvres ouvriers remerciaient Gabriel avec effusion et, en le quittant, tout joyeux de l'absence, lui promettaient d'accomplir scrupuleusement ses ordres.

— Eh bien ! cela, tu vois, fait quatre heureux, se dit Gabriel avec une joie triste, si l'on peut ainsi parler.

Il nous suivit ensuite sa route pour sortir de Paris.

Son chemin le conduisit devant le Louvre. Enveloppé dans son manteau, et les bras croisés sur sa tête, il s'arrêta quelques minutes à contempler le château royal.

— A nous deux maintenant ! murmura-t-il avec un regard de défi.

Il se remit en marche, et, tout en allant, il se récitait dans sa mémoire l'hymne de nos maîtres, Nostredamus avait écrit autrefois pour le comte de Montzomery, et lui, au dire du maître, par une coïncidence étrange, s'était trouvé, selon les lois de l'astrologie, convenir exactement, à son fils :

En route, en amour, cette touchera
Le front du roy.
Et cornes ou bien ton sanglant meindra
Au front du roy.
Mais le vent ou non, toujours blessera
Le front du roy.
Enfin, l'aimera, puis, las ! le terra
Dame du roy.

Gabriel songea que cette étrange prédiction s'était accomplie de tout point pour

son père. En effet, le comte de Montzomery qui, dans un jour, avait, étant jeune, trappé le roi François I^{er} d'un lion embrassé à la tête, depuis, il devenait le rival du roi Henri en amour, et venait enfin d'être tué la veille, par cette même dame du roi qui l'avait aimé.

Or, jusqu'à présent Gabriel, lui aussi, avait été aimé par une reine, par Catherine de Médicis.

Suivrait-il sa destinée jusqu'au bout ? Sa vengeance ou le sort devait-il de même lui faire vaincre et trapper « en joute » le roi ?

Si la chose arrivait, cela était bien égal ensuite à Gabriel que la dame du roi qui l'avait aimé le tuât lui ou l'air.

XXIII

Le gentilhomme errant

La pauvre Aloyse, faite depuis longtemps à l'attente, à la solitude et à la douleur, passa encore une fois deux ou trois heures éternelles, assise devant la fenêtre, à regarder si elle ne verrait pas revenir son jeune maître bien-aimé.

Quant l'ouvrier que Gabriel avait chargé de sa lettre frappa à la porte, ce fut Aloyse qui courut ouvrir. Enfin, c'étaient des nouvelles !

Terribles nouvelles ! Aloyse, dès les premières lignes, sentit un voile s'étendre sur sa vue, et, pour cacher son émotion, dut rentrer promptement dans la chambre où elle acheva, non sans peine, de lire la lettre faite avec des yeux gonflés de larmes.

Pourtant, comme c'était une nature forte et une âme vaillante, elle se raffirma, et, au-dessus de ses pleurs, et sortit pour dire au messager :

— C'est bien. A ce soir. Je vous attendrai avec vos compagnons.

Le page André l'interrogea avec anxiété.

Mais elle ajourna toute réponse au lendemain. Jusque-là, elle avait assez à penser, assez à faire.

Le soir venu, elle envoya au lit de bonne heure les gens de la maison.

— Le maître ne reviendra sûrement pas cette nuit, leur dit-elle.

Mais, quand elle resta seule, elle pensa : « Si ! le maître reviendra ! Mais hélas ! ce ne sera pas le jeune, ce sera le vieux. Ce ne sera pas le vivant, ce sera le mort. C'est quel cadavre m'ordonneront-ils de descendre dans la sépulture des comtes de Montzomery, si ce n'est celui du comte de Montzomery. O non noble seigneur ! vous pourriez être mort mon pauvre Perrot, vous êtes donc allé le rejoindre ce fidèle serviteur ! Mais avez-vous emporté votre secret dans la tombe ? O mystères ! mystères ! Partout le mystère et l'inconnu ! N'importe ! sans avoir sans comprendre, sans espérer, hélas ! je briserai ce mon devoir, je le ferai, mon Dieu ! »

Et la douloureuse rêverie d'Aloyse se terminait en une ardente prière. C'est l'habitude de l'âme humaine, quand le poids de la vie lui devient trop lourd, de se réfugier dans le sein de Dieu.

Vers onze heures, les rues alors étaient entièrement désertes, un coup soudain retentit à la grande porte.

Aloyse tressaillit et pâlit, mais, rassemblant tout son courage, elle alla, un flambeau à la main, ouvrir aux hommes chargés du fardes lugubre.

Elle recula avec un profond et respectueux salut le maître qui traitait ainsi cher lui après une si longue absence. Puis, elle dit aux porteurs :

— Spécifiez-moi en faisant le moins de bruit possible. Je vais vous montrer le chemin.

Et marchant devant eux avec sa lumière, elle les conduisit au caveau sépulcral.

« Aloyse », Alexandre DUMAS.

« Ma bonne Aloyse, »

« Décidément, ne m'attend pas, je ne rentrerai pas aujourd'hui. J'ai besoin, pour quelques temps, d'être seul, de marcher, de penser, d'attendre. Mais sois sans inquiétude sur mon compte. Je te reviendrai sûrement. »

« Ce soir, fais en sorte que tout repose de bonne heure à l'hôtel. Toi, tu veilleras seule, et tu courras à quatre heures, si tu n'as rien de mieux à me proposer. Tu devras frapper à la grande porte un peu avant dans la soirée, à l'heure où la rue est déserte. »

« Tu conduiras toi-même ces quatre hommes, chargés d'un dévouement à la famille. Tu leur montreras la clé, que j'ai ouverte où ils doivent enlever celui qu'ils apporteront. Tu veilleras religieusement à ces funèbres apprêts. Puis, quand ils seront terminés, tu donneras à chacun des quatre hommes un peu d'or, tu les reconduiras sans bruit, et tu reviendras ensuite auprès de la tombe l'agrandir et prier comme pour ton maître et pour ton père. »

« Moi aussi, à la même heure, je prierais, mais dans un lieu différent. Je sais que la vue de cette tombe me jetterait dans d'impitoyables et violentes extrémités, j'ai besoin de demander plutôt conseil à la solitude et à Dieu. »

« Au revoir, ma bonne Aloyse, au revoir. Rappelle à André ce que j'ai dit. Mme de Castro, et souviens-toi de ce qui concerne mes notes, Jean et Bibette Paucouy. Au revoir, et que Dieu te garde ! »

« Gabriel de M... »

Cette lettre écrite, Gabriel chercha et trouva quatre hommes du peuple, quatre ouvriers.

Il donna d'avance à